

Consultez notre site internet, découvrez
le programme de nos prochaines
conférences et inscrivez-vous en ligne
www.meetincs.lu



Journée de conférence
TÉLÉTRAVAIL :
mode de travail alternatif ou
solution d'avenir ?

Meetings, Translations & Incentives Services S.A.
3, rue des Carrefours
L-8015 Strassen

Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210
Email: meetincs@meetincs.lu

Alvisse Parc Hôtel - Luxembourg Dommeldange
Vendredi 13 mars 2020

Avec les difficultés grandissantes liées à la mobilité, de nombreux travailleurs frontaliers, mais pas que, se posent la question des modes alternatifs de travail. Le télétravail est une possibilité, pour le travailleur qui le souhaite, d'effectuer toute ou partie de son activité professionnelle sur un autre lieu que son lieu de travail habituel. Le Luxembourg en reconnaît plusieurs formes et les employeurs semblent apprécier cette option. Néanmoins, un certain nombre de questions se posent et qu'il convient d'appréhender : sécurité sociale, fiscalité, sécurité,... Nous aborderons les aspects administratifs et juridiques ainsi que les modalités à connaître avant de se lancer dans cette voie.

QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996. MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue :
Agrément N° 79234 A
Agrément du Barreau de Luxembourg

DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence. Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

PUBLIC VISÉ

Directeurs généraux,
Directeurs des Ressources Humaines,
Avocats,
Responsables des Services Juridiques,
Conseillers d'entreprises,
Responsables recrutement
Agences Intérim,
...

COMMENT S'INSCRIRE ?

En renvoyant le bulletin d'inscription ci-joint à notre adresse

MEETINCS S.A.
3, rue des Carrefours
L-8015 Strassen

ou par fax au : (+352) 459945-210
ou en ligne sur www.meetincs.lu
Dernier délai d'inscription :
12 mars 2020

TARIF D'INSCRIPTION

595,00 € HTVA 3%
5 % de remise pour toute inscription avant le 29 février 2020.
En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le prix d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

Ces offres sont cumulables !

REPLACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur www.meetincs.lu/conferences/conditions)

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (5 mars 2020) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

PROGRAMME

- 08h30 Inscriptions et café d'accueil
09h00 Ouverture de la conférence par le Président de séance
Monsieur André Vasanne, MEETINCS S.A.
09h10 **Télétravail régulier versus télétravail occasionnel : le point sur les obligations de l'employeur**
Maître Marielle Stevenot, Partner – PwC Legal
10h00 **Le BYOD face à ses enjeux pratiques**
Maître Louis Berns, Partner – Arendt & Medernach
10h50 Pause-café
11h10 **Télétravail : « tiercé fiscal » 19-25-29 / « solo social » 25**
Monsieur Pierre-Jean Estagerie, Partner – Deloitte
12h00 Déjeuner-Networking
14h00 **Entre abus de surveillance et perte de contrôle : enjeux en matière de mise en place d'un arrangement de télétravail**
Maître Yves Kasel, Partner – Brasseur & Kasel Avocats à la Cour
14h50 Pause-café
15h10 **Bonnes pratiques en matière d'utilisation des outils ICT dans le cadre du télétravail : un droit à la déconnexion est-il nécessaire ?**
Maître Anne Morel, Partner – BSP
16h00 **Télétravail : le point de vue syndical**
Madame Nora Back, Présidente – OGB-L
16h45 Fin de la conférence

Chaque exposé sera suivi d'une session de questions-réponses

NOS PROCHAINES CONFÉRENCES

- 01.04.2020 Lutte anti-blanchiment : le point sur un sujet d'envergure
Journée de conférence
29.04.2020 Printemps fiscal : le point sur l'actualité
6e Conférence annuelle - Journée de conférence
06.05.2020 Ressources Humaines
8e Conférence annuelle - Journée de conférence
12.06.2020 Responsabilité des administrateurs et dirigeants de société
7e Conférence annuelle

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DE NOS CONFÉRENCES
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.meetincs.lu